



SKOL~UHEL AR VRO

**INSTITUT CULTUREL
DE BRETAGNE**

**Motion de l'Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel Ar Vro 7 juin 2008
"L'Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel Ar Vro défend la culture bretonne"**

Les membres de l'Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel Ar Vro réunis en Assemblée Générale, à Ploemeur le 7 juin 2008 rappellent que l'incroyable succès de la dynamique culturelle bretonne, dans un environnement juridico-politique peu favorable à la diversité, ne tient qu'à la volonté des Bretons de sauvegarder et de promouvoir leur culture.

Les instruments de la Charte Culturelle de 1978 : Institut Culturel de Bretagne / Skol-Uhel Ar Vro, Conseil Culturel de Bretagne et Agence Culturelle de Bretagne ont largement contribué à la promotion d'une culture dont les fondamentaux restent à ce jour menacés.

La création de nouvelles structures et la mise en œuvre de nouvelles règlementations ne doivent pas conduire à la perte de la vitalité créatrice et à la démobilisation des bénévoles et de la pratique amateur.

Les adhérents de l'ICB rappellent encore que l'ICB, le CCB et l'ACB, sont les instruments dépositaires de la légitimité née de la Charte Culturelle de Bretagne, acte sans précédent dans l'histoire, en ce qu'il manifeste une reconnaissance officielle de la personnalité culturelle bretonne.

Cette légitimité offre aux Bretons la capacité à agir devant les instances internationales au soutien de leurs droits culturels. A l'heure où ces droits progressent partout dans le Monde sous la poussée des principes démocratiques, il serait regrettable d'abandonner cette marque de reconnaissance.

Les membres de l'ICB ne souhaitent pas voir disparaître cette légitimité, et ne désirent pas non plus la mise en place de structures consacrant la perte de contrôle de la société civile bretonne sur le devenir d'une culture qu'elle a su sauvegarder au prix de tant d'efforts.